HAL
open science

”DISONS” : UN IMPÉRATIF DE ”DIRE” ?

Evelyne Saunier

▶ **To cite this version:**

Evelyne Saunier. ”DISONS” : UN IMPÉRATIF DE ”DIRE” ?. L’information grammaticale, 2012, 132, pp.25-35. 10.3406/igram.2012.4184 . hal-01739794

HAL Id: hal-01739794

https://hal.parisnanterre.fr/hal-01739794v1

Submitted on 21 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DISONS : UN IMPERATIF DE *DIRE* ?
REMARQUES SUR LES PROPRIETES DU MARQUEUR ET SON COMPORTEMENT DANS LES REFORMULATIONS

Disons est l'une des nombreuses expressions construites avec le verbe *dire*[1] dont l'emploi met en saillance un écart entre le dit et le monde à dire, portant au jour le travail énonciatif du locuteur aux prises avec deux extériorités : celle, radicale, du monde, et celle, première mais "négociable", de la langue.

Les reformulations[2] sont une des manifestations de ce travail, et fournissent un contexte privilégié pour l'étude de *disons,* le schéma *Q disons P* – illustré ci-dessous :

> *(1)« Ils recevaient chez eux des poètes, des peintres, des architectes, ceux qui brillaient à ce moment-là, mais jamais les plus populaires* [Q] - ***disons*** *des gens un peu à 'rebrousse-poil'* [P]*[…].»*[3]
> *(2) « Alors, il y a, en Italie, l' « Istituto d'ipotesi [sic] letteraria », dont Italo Calvino fait partie, mais qui est moins intéressant, qui est beaucoup plus* [Q]*… qui travaille moins* [P], ***disons****. »*[4]

permettant de saisir la spécificité du rapport que construit ce marqueur discursif entre l'énoncé premier et l'énoncé reformulant, par différence avec d'autres marqueurs.
Nous tenterons de montrer que cette spécificité est liée aux propriétés sémantiques générales de *disons,* dont nous proposons une analyse prenant en compte les propriétés de *dire* et celles des morphèmes de mode et de personne.

1. COMPORTEMENT GENERAL DE *DISONS*

Comme pour nombre d'autres mots du discours, la portée et la place de *disons* sont variables. Sa portée va du simple mot au paragraphe :

> *(3)« -Félina ça fait chatte de feuilleton Belle époque.*
> *- Chapelure ? C'est marrant, non ?*
> *- Déjà qu'elle n'est pas d'une beauté...* ***disons****... classique... Si, en prime, nous l'affublons d'un nom qui prête à rire...»*[5]

> *(4)« - Il n'est pas question d'interrompre votre activité mais il faut éviter toute agitation […]*
> *- Mais... Hanjure vous a dit ce que je faisais ?*
> *- Je vous ai reconnu, camarade Dunkerque.* ***Disons*** *: vous continuez à diriger votre rédaction, à écrire vos articles, mais vous renoncez aux manifestations... mouvementées, aux meetings qui se prolongent, […].»*[6]

---

[1] *Pour ainsi dire, si on peut dire, je dirais, je veux dire, comme qui dirait, c'est-à-dire, autrement dit, si j'ose dire, vous me direz, comme dit l'autre...*
[2] Nous considérons comme reformulation un énoncé qui reprend un énoncé précédent (donc cela ne peut consister en un simple ajout), en introduisant une variation (ce qui diffère d'une répétition stricte), que celle-ci soit d'ordre sémantique (déplacement, intensification, précision…) morphosyntaxique ou pragmatique.
[3] Y. Szczupak, *Un diamant brut*, 2008. Les énoncés entre guillemets sont tirés, sauf indication contraire, de la base Frantext. Les énoncés sans guillemets sont construits.
[4] G. Perec, *Entretiens et conférences,* 1979-81.
[5] R. Forlani, *Gouttière,* 1989.
[6] Chabrol, *La folie des miens,* 1977.

Et par rapport au segment sur lequel il porte, *disons* peut être antéposé, inséré ou postposé.

> *(5) ...mais bon disons (que) je suis assez mal à l'aise*
> *... mais bon je suis disons assez mal à l'aise*
> *... mais bon je suis assez mal à l'aise disons*

Sur le plan syntaxique, il est malaisé de séparer nettement les emplois de *disons* comme verbe « plein » subordonnant, et les emplois comme mot du discours.
On observe un continuum entre deux extrêmes :
- Des emplois avec un complément régi, ce qui semble être exclusivement le cas jusqu'au milieu du XIXe siècle, du moins dans le corpus de Frantext, où d'ailleurs *disons* se trouve souvent associé à un autre verbe à l'impératif, comme dans :

> *(6) «**Adoptons** cependant le terme d'attraction , comme très propre à exprimer le fait. **Disons que** les élémens (sic) s'attirent les uns les autres ; […]. **Voyons**, maintenant, […].»*[7]
> *(7) «- Que voulez-vous ? La guerre évolue.*
> *- Soit ! Mais alors, ne **mentons** pas, **disons que** c'est la guerre.»*[8]

- A l'opposé, des emplois où l'expression est en apparence totalement démotivée, dont on peut donner une illustration ci-dessous :

> *(8) «[...] ce que j'essaie de dire simplement c'est que **disons** euh euh **disons** il y a y a y a y a une différence entre **disons** bon forme euh en quelque sorte étatique et puis réalité d'une […] là où les formes n'existent pas bon la vie démocratique euh **disons** existe en général […]»*[9]

De façon générale, on observe que plus *disons* est autonome syntaxiquement, plus l'attitude énonciative du locuteur paraît tâtonnante, laborieuse, prudente…
Inversement un emploi tel que *disons le mot* ou *disons-le* ira de pair avec une attitude énonciative déterminée, ferme, gestionnaire de la forme des énoncés.
Comparons :

> *(9) «Qui sait si vous n'allez pas, dans un mouvement de charité inconsidéré, vous enflammer pour des idées soi-disant généreuses et, **disons le mot**, révolutionnaires ?»*[10]
> *(10) […] vous enflammer pour des idées soi-disant généreuses et, **disons**, révolutionnaires ?*

Dans (9), *révolutionnaires* est présenté comme rendant au mieux le contenu à dire. C'est son énonciation qui est donnée comme "brutale", ce en quoi elle n'est pas la formulation idéale. Le locuteur assume cette brutalité en franchissant le pas : *révolutionnaires* est bien le mot pour dire le contenu pris en charge. Dans cette valeur de "transgression assumée", *disons le mot* est paraphrasable par *pour tout dire*.
Dans (10), *révolutionnaires* est avancé sous toute réserve (ici pour illustrer un type d'idées pour lesquelles il ne convient pas de s'enflammer). *Disons* est paraphrasable par *pour ainsi dire*, avec une valeur d'"approximation d'un contenu visé".
Le mode de prise en charge de P est assez différent.

---

[7] Ch. Bonnet, *Considérations sur les corps organisés,* 1762.
[8] J-C. Romain Rolland : *Dans la maison*, 1909.
[9] Jacques Rancière, émission *Les chemins de la connaissance,* France Culture, 4 mai 2009. On relève 129 occurrences de *disons* sur environ 35 mn de temps de parole. La récurrence involontaire de telle ou telle expression dans une parole fait affleurer une attitude discursive particulière, rapportable aux propriétés spécifiques de l'expression privilégiée (hors contrôle ne voulant pas dire aléatoire).
[10] M. Aymé, *Clérambart,* 1950.

Ceci se retrouve dans les contextes de reformulation, comme on peut le voir si par exemple on supprime *et* dans les énoncés ci-dessus, la conjonction *et* empêchant de considérer de façon certaine *révolutionnaires* comme reformulation de *soi-disant généreuses.*

> *(11) […] vous enflammer pour des idées soi-disant généreuses - **disons le mot** : révolutionnaires ?*
> *(12) […] vous enflammer pour des idées soi-disant généreuses, **disons** révolutionnaires ?*

Dans (11) *généreuses* est démasqué comme déguisement de *révolutionnaires,* ce dernier terme donnant (toujours avec brutalité) le fin mot de ce que sont pour le locuteur les *idées* dont il est question. Dans (12) il est plutôt fait retour sur *soi-disant,* et *révolutionnaires* (qui sans *disons* ne serait qu'une qualification supplémentaire d'*idées*) s'interprète comme une proposition pour illustrer les idées en question, sans invalider, comme dans (11), *soi-disant généreuses*.

Soulignons que cette corrélation entre attitude discursive et degré de figement ne permet pas d'opposer *disons* et *disons que.* Si quelque différence interprétative se fait jour, l'intuition est fugace et l'examen de nombreux énoncés ne permet pas d'établir une différence systématique. Il s'agit le plus souvent d'un phénomène mécanique, selon que P est de nature propositionnelle ou non, n'affectant pas la valeur de l'énoncé et l'attitude énonciative qui s'en dégage.[11]

> *(13) « L'Église n'a pas mis un point d'honneur à dénoncer la sexualité comme péché. Elle a cherché à l'encadrer**. Disons qu'**on peut manger mais la gourmandise est un péché, on peut, **disons** coucher, mais la luxure est un péché.»*[12]

2. *DISONS* ET LA REFORMULATION

2.1. Statut de *disons*

On trouve de nombreux emplois de *disons* sans que P participe d'une reformulation, comme dans (3), (4) ou (13). On ne peut donc considérer *disons* comme un opérateur de reformulation, au même titre que *autrement dit,* ou *en d'autres termes,* par exemple.

Mais le cas n'est pas rare où c'est la présence de *disons* qui fait interpréter P comme un retour sur ce qui précède et non un simple ajout. Comparons :

> *(14) Elle est vraiment bizarre. On la comprend pas.*
> *(15) Elle est vraiment bizarre. Disons qu'on la comprend pas / disons on la comprend pas / on la comprend pas disons.*

On voit qu'avec *disons*, P (*on la comprend pas*) est une réinterprétation de *elle est vraiment bizarre,* ce qui peut déboucher sur "elle n'est peut-être pas si bizarre, c'est peut-être seulement qu'on ne la comprend pas". Alors que sans *disons*, *on la comprend pas* s'ajoute à ce qui est dit précédemment, comme commentaire, le fait qu'elle soit bizarre venant expliquer le fait qu'on ne la comprenne pas.

La différence est très visible dans le contraste :

---

[11] Une version détaillée de cette étude, en particulier quant au statut de *disons (que)* comme recteur, recteur faible, non recteur (Blanche-Benveniste 1988, Teston-Bonnard 2008), est disponible sur simple demande à notre adresse électronique : evelyne.saunier@parisdescartes.fr.
[12] Blog, 2007.

(16) Je vais en mettre beaucoup : disons 300.
(17) Je vais en mettre beaucoup : 300.

Dans (17) Q (*je vais en mettre beaucoup*) apparaît comme un commentaire de P : "300, c'est beaucoup". Alors que dans (16) c'est à travers *disons* que la relation Q->P se donne comme "indéterminé -> déterminé, parmi d'autres valeurs possibles".

On peut donc considérer que *disons* peut avoir un statut de marqueur de reformulation.[13]

Dans ce qui suit nous ne nous pencherons que sur les cas où *disons* participe de l'acte reformulateur, pour lesquels la suppression de *disons* donne un énoncé peu acceptable, ou modifie la teneur de l'acte et/ou le rapport de P reformulant à l'énoncé reformulé Q.

2.2. Valeurs des reformulations

Quelles sont, avec *disons*, les valeurs[14] que peut prendre l'énoncé reformulant par rapport à l'énoncé reformulé ? On peut distinguer des degrés dans l'altérité de P par rapport à Q, avec des cas où P reste en quelque sorte cadré sémantiquement par Q (résumé, exemple, précision) et des cas où P introduit une bifurcation par rapport à Q (compromis, concession, correction, déplacement). Nous les présenterons dans cet ordre.

"résumé"

(18) «[…] on préféra […] me placer dans une ferme, car il est bien connu que "le malade des bronches a besoin d'exercice". […] J'avais onze ans et je promettais d'être grand, mais je sais aujourd'hui, moi qui suis de taille moyenne, que l'exercice a bloqué ma croissance. ***Disons que*** *<u>j'ai pris en carrure ce que j'ai perdu en hauteur</u> et n'en parlons plus.»*[15]

Ce par rapport à quoi P est proposé comme une meilleure formulation peut être une absence d'énoncé, au regard de quelque chose à dire qui serait trop long.

(19)« Les raisons de la désaffection plus ou moins prononcée des jeunes français pour le sport -et pas seulement pour le basket- découlent de facteurs multiples qu'il n'est pas question d'examiner ici. ***Disons que*** *<u>la balle au panier n'échappe pas à la règle commune</u> même si certains de ses aspects particuliers doivent entrer en ligne de compte. Nous reviendrons sur ceux-ci.»*[16]

Soulignons que dans ce dernier cas de figure *je veux dire, pour ainsi dire, je dirais…* sont exclus.

"exemple"
P est donnée comme une proposition parmi d'autres pour clarifier et illustrer Q, plutôt que comme un mieux dire qui se substituerait à Q (ce qu'on aurait dans (20) sans *disons*).

(20) «De tout, on trouvait, dans ces cartons de petits, mais c'était beaucoup de risques encore, pour si peu de profits. Il y avait mieux, et moins exposé proportionnellement : les vestiaires. Les vestiaires de gym, ***disons****. Là, s'offraient aux audacieux des petites fortunes […]. »*[17]

---

[13] Par différence avec un opérateur qui quel que soit P, le donnera comme reformulant.
[14] Sans prétendre à l'exhaustivité.
[15] J. Lanzmann, *Le Têtard,* 1976.
[16] *Jeux et sports,* 1967
[17] B. Bayon, *Le Lycéen*, 1987

"**précision**"

> *(21) «Ce n'est qu'un peu plus tard - **disons** après la fin de la seconde guerre mondiale - que l'opinion publique a pris elle-même conscience de l'existence et de l'importance de ce groupe[...].»*[18]

L'élément "précision" est-il le fin mot de la reformulation avec *disons* ? C'est ce que propose Corinne Rossari dans son étude sur les connecteurs pragmatiques, conçus comme des vecteurs d'indications sémantiques.
Elle propose un "format de la révision" pour *disons* que l'on peut résumer (avec nos symboles) ainsi : P assure un plus grand degré de précision que Q pour faire admettre une conclusion commune à Q et à P.[19]
A l'appui de cette proposition, le contraste :

> *(22) Peter connaît la France, disons Paris*
> *(23) Peter connaît Paris, ??disons la France*

dû au fait que «les configurations d'hyponymie respectent […] ce format». [20]

Or, on peut très bien avoir des cas où P est moins précis que Q :

> *(24) «Normalement, **une femme, disons un être humain**, a une paire de fesses, c'est-à-dire deux. Or, vous en avez trois. Comment expliquez-vous cela ?»*[21]

Les relations d'hyperonymie peuvent fonctionner dans les deux sens :

> *(25)Il vaut mieux éviter les agrumes, **disons** les oranges et les clémentines.*
> *(26) Il vaut mieux éviter les oranges et les clémentines, **disons** les agrumes.*

Ou encore, on peut avoir :

> *(27) Peter aime la France, **disons** Paris*
> *(28) Peter aime Paris, **disons** la France*

(28) pouvant s'interpréter comme : "et même la France entière", ou "dans Paris, ce que Peter aime, c'est la France - plus que la ville-lumière, par exemple"…
De même, l'opposition ci-dessous est interprétée par l'auteure comme liée à un degré de précision :

> *(29) Pierre est intelligent, disons astucieux*
> *(30) ?? Pierre est astucieux, disons intelligent*[22]

Ce qui est en jeu dans (29) est, plutôt qu'une précision, une réserve, la redescente de quelques degrés dans une échelle argumentative, *astucieux* étant moins élogieux qu'*intelligent.* On peut ainsi avoir, pour tempérer un éloge :

---

[18] *L'Univers économique et social, dir. François Perroux*, 1960
[19] Rossari 2000 : 102.
[20] Rossari 2000 : 103. Ex (32) et (33).
[21] Forum, Août 2005.
[22] Rossari 2000 : 105. Ex (38a) et (38b). «*Astucieux* peut être compris comme spécifiant une manière d'être *intelligent*, mais *intelligent* ne peut être vu comme spécifiant une manière d'être astucieux, comme l'indique le fait que l'on peut dire : *Pierre est intelligent, plus précisément astucieux* et non *Pierre est astucieux, plus précisément intelligent.»*

(31) Pierre est génial, disons intelligent

sans que l'on puisse dire qu'intelligent soit plus précis que *génial.*
Ce n'est donc pas la "non-précision" qui rend (30) moins bon que (29), mais le fait que *intelligent* ne fonctionne pas comme atténuation par rapport à *astucieux*. De fait, l'occurrence de *disons* ne permet pas de prévoir si P sera plus précis que Q ou si ce sera l'inverse :

(32) Mais y a le volet qui s'ouvre. Une tête se pointe. Une tête ronde et molle, plutôt sympa, la soixantaine à tout casser. ***Disons*** *pas spécialement vieille.*
(33) «Mais y a le volet qui s'ouvre. Une tête se pointe. Une tête ronde et molle, plutôt sympa, et pas spécialement vieille. ***Disons*** *la soixantaine à tout casser.»*[23]

On voit que cette notion de "précision", totalement absente de nombreux contextes où P correspond à une proposition ou un paragraphe, n'est pas toujours pertinente même dans les cas où la reformulation porte sur un syntagme.

"**compromis**"
P est un moyen terme entre l'énoncé reformulé et une remise en question ou contestation de la validité de cet énoncé. Le schéma est Q, Q' -> P, la source de Q' pouvant parfaitement être le locuteur.

(34) «De même, il n'y a aucune honnêteté pour le capitaliste à ne pas chiper une boîte de sardines à l'étalage de Potin. Évidemment ce n'est pas répréhensible d'être garanti du besoin, mais ce n'est pas méritoire non plus. ***Disons que*** *c'est neutre.»*[24]

"concession"
Il s'agit souvent d'un contexte polémique. On a une prédication du locuteur (Q), dont la validité est contestée par une question ou une autre prédication de l'allocutaire (Q'), et *disons* donne P comme une formulation tenant compte de Q' : on est donc entre la correction et le compromis.

(35) «- Quand c'est oui, ça vient tout seul, dit Moka.
- Alors, dit Cripure, la tête toujours penchée, alors ça doit être non.
- Doit être ?
- ***Disons que*** *c'est non...»*[25]

"correction"
On pourrait réserver cette appellation aux cas où Q est explicitement donnée comme inadéquate.

(36) «J'ai tout fait (tout un peu exagéré cependant) - ***disons*** *: j'ai beaucoup fait pour aller en lignes ou dans la zone des Ardennes.»*[26]

Soulignons le caractère atténué de P par rapport à Q ; il semblerait qu'une intensification de la prédication en jeu à travers Q soit difficile avec *disons.*

"**déplacement sémantique**"

---

[23] B. Blier, *Les Valseuses,* 1972.
[24] L. Frapié, *La Maternelle*, 1904.
[25] L. Guilloux, *Le Sang noir*, 1935.
[26] R. Queneau, *Journaux*, 1939-40.

La variation n'apporte pas une précision ou une correction (car Q n'est pas donné comme inexacte), mais opère un changement notionnel.

> *(37) «Autour de ce souvenir, **disons** de cette obsession, se déclenchera le mécanisme des images et des sensations, conscientes ou inconscientes, qui créent l'état d'esprit favorable au but proposé.»*[27]

Ces catégories ne sont pas étanches, on trouve des cas intermédiaires, entre exemple et précision, déplacement et résumé, compromis et correction… Si ces valeurs permettent une première approche des reformulations avec *disons,* elles ne donnent pas accès aux propriétés caractéristiques du marqueur et n'ont pas de pouvoir explicatif.

2.3. Spécificité des reformulations avec *disons*

Aucune expression ne construit exactement la même position énonciative qu'une autre. Ainsi de ces quatre façons de marquer *cette littérature narcissique* comme n'allant pas de soi :

> *(38) ...cette littérature (disons / je dirais / j'allais dire / pour ainsi dire) narcissique...*

chacune construit différemment un certain rapport de P à tout ce qui pourrait être dit de cette littérature, et un certain mode de prise en charge de P. Avec *disons,* P n'est pas donnée comme choix singulier du locuteur (vs *je dirais*), ni comme ne devant a priori pas se dire (vs *j'allais dire*). La différence avec *pour ainsi dire* vient de ce que P y est donnée comme point ultime : *narcissique* est le plus loin qu'on puisse aller pour qualifier *cette littérature.* Alors qu'avec *disons,* on marque qu'il serait possible de qualifier plus précisément, plus complètement qu'à travers *narcissique*.

Il en va de même dans le cadre d'une reformulation :

> *(39) ...a tenu des propos plus que critiquables, (disons / je veux dire / c'est-à-dire /pour tout dire) condamnables*

On voit ici que seul *disons* introduit P comme non stabilisée, toujours mise en perspective d'un "pourrait mieux dire", les trois autres expressions donnant *condamnables* comme un rendu satisfaisant de la qualité des *propos,* toute l'inadéquation ou l'instabilité étant reportée sur *plus que critiquables.*
Disons situe toujours P au regard d'un énoncé visé (qui rendrait compte du monde à dire), ou de la bonne façon de s'exprimer, ou de la solution idéale à un problème… dont P reste à distance. L'énoncé reformulant est donné comme à quelque égard insatisfaisant, ou du moins non définitif, non unique.
Comparons :

> *(40) « Quand j'ai commencé à faire la cuisine, enfin disons essayé de me débrouiller »*[28]
> *(41) Quand j'ai commencé à faire la cuisine, enfin (plutôt / je veux dire) essayé de me débrouiller*

On voit que seul *disons* génère un effet "faute de pouvoir dire mieux".

P se trouve avec *disons* située sur un axe, une trajectoire du moins bien dit au mieux dit, y compris dans ses emplois non reformulants. Dans tous les cas *disons* manifeste la nécessité

---

[27] P. Abraham, *Arts et littérature dans la société contemporaine*, 1935.
[28] Corpus oral (personnel) Habitudes Alimentaires, Loc11.

(plus ou moins contrainte) de dire, et maintient P à distance d'un énoncé inatteignable qui serait pleinement satisfaisant, soit parce qu'il dirait parfaitement et complètement le contenu visé, soit parce qu'il satisferait deux points de vue opposés, soit parce que les mots choisis seraient acceptables sans réticence.[29]
En cas de reformulation, contrairement à d'autres marqueurs tels *pour tout dire, je veux dire, c'est-à-dire…, disons* donne P comme plus proche que Q de cet idéal, mais toujours en-deçà. Ainsi, P ne se donnera pas, comme avec *c'est-à-dire* ci-dessous, comme ce qu'il faut entendre à travers Q :

> *(42) «Vous pouvez me faire arrêter, Monsieur, c'est-à-dire si je me laisse prendre.»*[30]
> *(43) Vous pouvez me faire arrêter, Monsieur, disons si je me laisse prendre.*

Dans (42) *c'est-à-dire* conduit à l'interprétation "si je le veux bien", "à condition que / du moins si je me laisse prendre". Avec *disons,* paraphrasable par *par exemple,* P n'est pas la seule possibilité envisageable. P améliore Q seulement parce que P permet de mieux saisir le contenu visé par le locuteur. Un bon contexte serait une suggestion complice, sans adversité ni ironie, le locuteur proposant à l'allocutaire une solution (parmi d'autres qui pourraient être : si je vous fournis un prétexte, si on trouve un faux mandat…). (43) serait d'ailleurs meilleur avec *vous pourriez…*
De même, une spécification avec *c'est-à-dire* s'interprète comme l'explicitation, la clarification de Q :

> *(44)« Ce doit être un in-4. Si c'était trop cher, c'est-à-dire si ça dépassait 20 francs, je m'en priverais. »*[31]
> *(45) Ce doit être un in-4. Si c'était trop cher, disons si ça dépassait 20 francs, je m'en priverais.*

Alors qu'avec *disons* on a une illustration, on réduit l'incertitude mais on ne l'annule pas.

Contrairement à *c'est-à-dire, disons* est peu naturel dans un contexte de reprise paraphrastique :

> *(46) « […] elle existe toujours s'ils sont jumeaux, vrais jumeaux, c'est-à-dire si, nés d'un même œuf, ils portent les mêmes chromosomes […]. »*[32]
> *(47) ?elle existe toujours s'ils sont jumeaux, vrais jumeaux, disons si, nés d'un même œuf, ils portent les mêmes chromosomes*

Et s'agissant de reformuler en corrigeant, *disons* ne convient pas dans un contexte où P s'oppose radicalement à Q, en l'annulant, comme dans :

> *(48) « - Est-ce que vous vous êtes senti une faiblesse ?*
> *- Mais **non**, Françoise, disait ma tante, **c'est-à-dire si**, vous savez bien que maintenant les moments où je n'ai pas de faiblesse sont bien rares ; […]. »*[33]
> *(49) *- Mais **non**, Françoise, disait ma tante, **disons si**,…*

L'écart entre Q et P, nécessaire, n'est qu'une question de degré de proximité avec la formulation visée. Cette visée suppose que le locuteur-énonciateur ait à la fois une position surplombante, nécessaire à toute distance évaluative, et une attitude conative (l'effort étant montré justement à travers l'emploi de *disons*).

---

[29] On retrouve trois des quatre champs de non-coïncidence définis par J. Authier-Revuz : entre les mots et les choses, entre les interlocuteurs, des mots à eux-mêmes (1988 : 25-27).
[30] Exemple de Murat 1987 : 14.
[31] G. Flaubert, *Correspondance*, 1872.
[32] J. Rostand, *La Vie et ses problèmes*, 1939.
[33] M. Proust, *Du côté de chez Swann*, 1913.

3. CONTRIBUTION DES COMPOSANTES DE *DISONS*

Sans prétendre qu'une causalité mécanique explique toutes les propriétés de *disons* par celles des morphèmes agencés dans l'expression, il nous paraît justifié de se pencher sur la question, dans la mesure où il n'y a pas de rupture radicale entre les emplois libres et figés de *disons.*

3.1. Le verbe *dire*

De façon générale, l'activité énonciative intègre le fait qu'on peut toujours dire autrement (le dit se pose par rapport au dicible), et que tout le dicible pourrait ne pas épuiser ni atteindre le monde que l'on vise.[34]
L'emploi du verbe *dire* pour référer à une activité de parole mobilise la production non seulement d'une séquence audible mais aussi d'un sens[35] - ce qui apparaît nettement dans l'expression *parler pour ne rien dire.* L'articulation à un contenu est centrale, et l'occurrence de *dire* mobilise en tant que telle la double altérité fondamentale entre le dire et le monde, et entre le dit et le dicible. Dire que l'on dit, c'est mettre au jour une distance, qu'elle se trahisse ou qu'elle soit consciemment mise en scène, comme illustré (parodiquement) dans le texte qui suit :

> *(50) «- Pardon, meussieu l'abbé, dit Paul, vous étiez très ami avec Valentin Brû, n'est-ce pas ?*
> *- Oh, ami,* ***c'est beaucoup dire****, plutôt ce qu'on appelle un « copain de régiment […] Ce propos un peu,* ***disons****, sec, vous étonnera peut-être de la part d'un ecclésiastique,* ***que dis-je*** *: d'un chrétien. Mais,* ***dirai-je****, vous le connaissez aussi bien, mieux même,* ***dirons-nous****, que moi puisque vous êtes son beau-frère,* ***dites-vous****, et vous comprendrez, avouez-le,* ***ce que je veux dire****.»*[36]

En référence à la caractérisation proposée par Jean-Jacques Franckel[37], nous retiendrons du fonctionnement général du verbe *dire* une caractéristique essentielle dans tous ses emplois à valeur discursive :
Le verbe *dire* marque qu'étant donné la visée d'un contenu à partager, un dit P est posé comme constituant un accès parmi d'autres à ce contenu à dire.

L'intersubjectivité, la visée, le fait qu'un accès à quelque chose soit nécessairement de nature différente de ce quelque chose et n'en offre qu'une image approchée, et l'entre autres : tout concourt à ce que l'occurrence de *dire* dans le discours puisse marquer un écart, une distance, une discordance. Cela apparaît particulièrement dans certaines expressions avec l'infinitif, par exemple :

> *(51) Dire que j'en avais dix !*

---

[34] Les travaux de Jacqueline Authier-Revuz ont montré toute l'importance et la diversité des lieux d'émergence de cette «hétérogénéité constitutive», émergence que l'auteure nomme par opposition «hétérogénéité montrée», cette dernière entretenant avec la première un rapport paradoxal (on pourrait dire qu'en montrant, tel l'illusionniste, elle cache). (1984 : 107).
[35] Dans des emplois comme *"aller au coiffeur, ça se dit pas",* il en va différemment.
[36] R. Queneau, *Le dimanche de la vie*, 1951.
[37] Franckel (1998 : 56) propose la caractérisation suivante du verbe : «*Dire* établit un accès à un contenu qualitatif P, en marquant l'inscription de P dans un champ subjectif ou intersubjectif sous forme de p.» Nous bénéficions largement de cette recherche, où Jean-Jacques Franckel traite de tous les emplois du verbe, tels que *le baromètre dit qu'il va pleuvoir ; ça ne me dit rien ; qu'est-ce que ça veut dire ?* (NB : ce que nous symbolisons par P correspond chez l'auteur à p). L'article d'E. Khatchatourian (2008) sur *c'est-à-dire* et *ça veut dire* se place dans cette même perspective, dans la filiation des travaux d'Antoine Culioli.

où *en avoir dix* est donné comme n'autorisant pas, a priori, un état de choses avéré (quelqu'un avait besoin d'un de ces trucs, a cherché partout, s'est rendu malade...) : l'exclamatif marque le haut degré de l'incompatibilité entre cet état de choses et celui que décrit P. Les tournures négatives renvoient à une prédication donnée comme hors discussion :

(52) Cela va sans dire / Je ne vous le fais pas dire / I(l) y a pas à dire

En bref,[38] lorsque le verbe *dire* est en quelque sorte "à nu" (le procès étant, sous la forme infinitive, envisagé sur le plan purement notionnel), des propriétés sémantiques apparaissent qui font manifestement écho à des éléments à l'œuvre dans l'emploi de *disons.*

Pour mettre à l'épreuve cette relation, on peut comparer *disons* avec *mettons,* dont Jacqueline Authier-Revuz souligne la proximité avec *disons.*[39] Ainsi dans :

(53) «Pour s'y risquer, il faut à la fois le goût de peindre son époque, une confiance intacte dans le réalisme, la psychologie des familles et, ***mettons****, les ressources du cœur humain ;[…]*[40]*»*

Cette synonymie pourrait faire douter d'une quelconque pertinence de *dire* dans la valeur de *disons.*

Observons tout d'abord que *mettons que,* contrairement à *disons que,* peut commander le subjonctif (rejoignant en cela *admettons que*) :

*(54) «****Mettons que ce soit*** *de ma part un malentendu.* ***Mettons que je sois*** *impatient, coléreux, impossible, mais c'est un fait qu'il y a des dizaines d'hommes et de femmes avec lesquels je n'ai jamais d'accrochages.»*[41]

Avec le subjonctif, *mettons* peut introduire P comme hypothèse "cas d'école", où P est incompatible avec ce qu'on sait être, comme dans :

(55) «- Eh bien, êtes-vous Shakespeare ? (...) Vous n'êtes qu'un médiocre ; et ***mettons que je sois*** *simplement Mme Dubois ou Durand, cela ne vous rapprocherait nullement de moi ;*
- Une dernière fois, princesse, vous ne voulez pas ?»[42]

Dans ce cas, *disons* est clairement exclu.[43]

---

[38] Citons encore : *C'est dire si on a fait des efforts ! - C'est pas pour dire, mais le taxi attend. - C'est rien de le dire.* Voir aussi la différence entre *Elle est partie* et *Je te dis qu'elle est partie.* Ainsi que l'interaction avec *re-* dans l'emploi de type *tu trouves quelque chose à redire ?*.

[39] «[…*disons*] couvre dans sa totalité toutes les valeurs de l'injonction au "dire à deux" : affirmé contre les réticences qu'il balaie […] ou, beaucoup plus souvent, comme avec *mettons*, proposé en dépit des réserves partagées.» (1995 : 186).

[40] Exemple de J. Authier-Revuz. (1995 : 186).

[41] H. de Montherlant, *Le démon du bien* – 1937.

[42] J. Peladan, *Le vice suprême* – 1884.

[43] La réponse à la question (qui nous a été posée…) : "Mais pourquoi pas le subjonctif avec *disons* ?" dépasse le cadre de notre propos. Tout au plus pouvons-nous souligner que le subjonctif renvoie moins à une pure "subjectivité" du mode de construction d'un procès ou d'une relation prédicative, qu'à la confrontation d'un point de vue subjectif avec l'effectivité de ce à quoi renvoie P. Ainsi *je ne crois pas qu'il soit malade* renvoie à une incertitude "sincère" quant à l'état malade/non malade (contexte de diagnostic, par exemple), alors que *je ne crois pas qu'il est malade* envisage qu'il y ait du mensonge : c'est le décalage entre un dire et la réalité qui est en jeu, plus que la réalité ou non de P. Cette différence se retrouve avec *mettons,* si l'on compare : *(1) Mettons que ce soit lui le coupable, qu'est-ce qu'on va faire ? / (2) Mettons que c'est lui le coupable, de toute façon personne ne sera puni* .Dans (1) l'effectivité de P est cruciale, alors que dans (2) on est prêt à "faire comme si", P constituant un moyen de sortir d'un point de blocage dans la conversation. Avec *disons (que) P,* ce n'est jamais

Mais on trouve de nombreux emplois de *mettons que* avec l'indicatif :

> *(56) «Les vibrisses, c'est ce que les gens prennent pour des moustaches de chat. Ce n'est pas des moustaches. C'est... **Mettons que c'est** notre radar. Bref, que ce soit pour aller d'un endroit à un autre endroit, ne pas croupir dans sa propre saleté, […].»*[44]

Et ce, pas seulement dans un registre familier :

> *(57) «Je sais de reste le tort que je me fais en racontant ceci et ce qui va suivre ; je pressens le parti qu'on en pourra tirer contre moi. Mais mon récit n'a raison d'être que véridique. **Mettons que c'est** par pénitence que je l'écris.»*[45]

Or dans les deux énoncés ci-dessus, on pourrait avoir aussi bien *disons*. Est-ce à dire que dès lors que l'on a l'indicatif, et dans les emplois sans *que*, ils sont interchangeables ? Certaines données montrent que non :

> *(58) «J'ai fini par m'exciter un peu (tu parles !) et je me suis payé une tranche saignante d'homme libre. **Mettons que c'est un littérateur délicieux** - allons jusqu'au philosophe (de mauvais gré), mais quelle absence de politique, quelle ignorance ; et ça veut césariser ! »*[46]

La commutation avec *disons* est bloquée par l'abondance de prédications qui suivent et qui s'opposent à P (*c'est un littérateur délicieux*) en le disqualifiant.

Ou encore, dans :

> *(59) Disons que je préfère ne pas m'impliquer. ??Et alors ?*
> *(60) Mettons que je préfère ne pas m'impliquer. Et alors ?*

Avec *disons,* P a un caractère conclusif, ce qui bloque sa remise en débat par *et alors ?* (chose possible avec *mettons* qui introduit P comme hypothèse).

On observe parfois une reprise en écho avec *mettons,* comme dans :

> *(61) «- à voir les choses honnêtement, dit-il, c'est trois cents francs de vite gagnés, vous aurez beau dire. - Je ne vous discute pas la question du fait. **Mettons que** le prix soit honnête. **Mettons**. Encore un coup, je ne discute pas. Ce qui est convenu est convenu. Je n'ai qu'une parole.»*[47]

Cela n'est guère possible avec *disons* :

> *(62) OK je t'en donnerai mettons deux-cents. Mettons.*
> *(63) ??OK je t'en donnerai disons deux-cents. Disons.*

La reprise en écho par *mettons* vient remettre en jeu P en soulignant le caractère instable de son rapport à d'autres choix possibles. Il se profile un "je n'en pense pas moins" correspondant au fait que le locuteur se désolidarise de la prédication.
P, bien que toujours perfectible ou mise en balance, ne peut avec *disons* être donnée comme un mauvais choix ou un choix aléatoire, ceci allant de pair avec un mode de prise en charge subjective de P par le locuteur-énonciateur. Si avec *mettons,* P est clairement hypothétique,

---

l'existence de ce à quoi renvoie P qui est le point focal, mais la confrontation de P comme discours à autre que P pour dire le monde. De là, suggérons-nous, la non compatibilité avec le subjonctif.
[44] R. Forlani, *Gouttière* – 1989.
[45] A. Gide, *Si le grain ne meurt* – 1924.
[46] Gide et Valéry, *Correspondance* – 1942.
[47] M. Aymé, *Le Vin de Pays* – 1947.

avec *disons,* P est prise en charge de préférence à autre que P, comme plus proche de ce qui serait la formulation idéale.

Enfin, *mettons* peut difficilement porter sur une prédication trop marquée axiologiquement, ce qui est possible avec *disons :*

> *(64)« Le plus triste c'est que de mémoire ce n'est pas la première fois que l'entreprise se comporte* ***disons*** *de façon irrespectueuse avec leurs webmasters. »*[48]*[…disons de façon odieuse…]*
> *(65) ? … ce n'est pas la première fois que l'entreprise se comporte* ***mettons*** *de façon irrespectueuse avec leurs webmasters. [??...mettons de façon odieuse…]*
> *(66) Ce n'est pas la première fois que l'entreprise réagit disons/ mettons de façon inattendue.*

Par rapport à *disons,* on perd clairement la visée qui met P en perspective eu égard au monde à dire. Il ne s'agit, avec *mettons,* que de "bricoler l'énoncé", pour que ça passe. Il n'y a pas de "à mettre" par rapport à quoi le locuteur-énonciateur s'investit et inscrit sa subjectivité. Autrement dit, une fois que c'est "mis", c'est "lâché".[49] Le lien du locuteur-énonciateur à P n'est pas le même : simple source de la localisation de P par le discours, *vs* instance éminemment subjective de prise en charge de P (*disons*).

Observons ce qui se produit en cas de reformulation :

> *(67) «Il paraît qu'un musicien,* ***disons*** *un pianiste virtuose, ne connaissant rien à la clarinette, est capable de jouer de cet instrument en quelques jours.»*[50]

pianiste virtuose (P) est une variation orientée argumentativement par rapport à *musicien* (Q), il y a l'introduction d'un haut degré de compétence qui vient modérer le propos : il faut tout de même être un très bon musicien pour pouvoir apprendre la clarinette en quelques jours. On n'a donc pas là un simple exemple.
L'énoncé fonctionnerait avec les deux marqueurs sans *virtuose*, avec une pure valeur d'exemple. Mais *virtuose* rend *mettons* peu naturel :

> *(68)? Il paraît qu'un musicien,* ***mettons*** *un pianiste virtuose, ne connaissant rien à la clarinette, est capable de jouer de cet instrument en quelques jours.*

L'introduction d'une restriction sur la force argumentative de Q, possible avec *disons,* ne l'est pas avec *mettons,* et *pianiste virtuose* est trop chargé pour pouvoir fonctionner comme simple exemple de *musicien*.

Ces différences autorisent à considérer que le verbe *dire* est une composante pertinente de *disons*. Il n'en reste pas moins que la commutabilité avec *mettons* dans nombre d'emplois semble montrer qu'il n'y a pas lieu de hiérarchiser a priori les contributions des trois composantes de l'expression, en privilégiant la composante lexématique par rapport aux deux autres : l'impératif et la marque *-ons* sont fondamentales, et c'est ce que partage *disons* avec *mettons*.

3.2. Les morphèmes, tense et personne

---

[48] forum.webrankinfo.com.
[49] De façon générale, avec *mettre* l'agent (ici le locuteur) n'est pas un repère privilégié du localisé (ici P), il n'est source que de l'actualisation d'une relation entre un localisateur (ici l'énoncé global) et un localisé. Et ce qui peut faire l'objet d'une visée, c'est le changement d'état du localisateur, et non l'état de l'agent ou du localisé. Ces propriétés, présentées ici très schématiquement, sont argumentées en détail dans Saunier (1996) et (1998).
[50] J. Dutourd, *Pluche ou l'amour de l'art* – 1967.

3.2.1. L'impératif

On posera[51] que l'impératif marque la mise en tension de deux points de vue sur une relation prédicative P : une instance subjective est source de la construction de P comme "à valider"; une instance subjective est source de la détermination de P - comme validée ou non validée, bonne ou mauvaise...

Dans l'injonction ces deux instances sont respectivement incarnées par le locuteur et l'allocutaire. (Dans *Range ta chambre !*, le locuteur construit <allocutaire, ranger sa chambre> comme valeur visée, mais la validation dans le temps de cette relation est du ressort de l'allocutaire.) Or l'injonction, donnée parfois comme valeur prototypique sinon exclusive de l'impératif, n'est qu'un cas de figure, et certains emplois de ce morphème ne mobilisent pas l'opposition locuteur - allocutaire.

On peut considérer avec *disons* que sont en jeu deux points de vue : un contenu est posé comme devant être dit, c'est une exigence qui peut ou non être relayée par l'allocutaire, mais qui est prise en compte par le locuteur comme nécessité incontournable. Et dans le même mouvement P fait l'objet d'une évaluation (dans l'absolu ou concurremment à Q ou Q,Q' en cas de reformulation) au regard d'un énoncé qui serait la réponse idéale à cette exigence.

Ces deux points de vue ne correspondent aucunement au couple locuteur- allocutaire. Le mode de présence de l'allocutaire est plus diffus (déclencheur du vouloir dire du locuteur, co-évaluateur anticipé de P...) et n'est pas déterminant pour l'emploi de *disons.*

Ce dialogisme fondamental mis en évidence à travers la profération de *disons* peut déboucher sur une forme de duplicité avouée, comme dans l'exemple suivant où *disons* autorise la mise en scène d'un flottement entre vérité et mensonge :

> *(69) «- Tu ne t'es pas remis à ton roman ?*
> *- Non ; mais la pièce n'a rien à y voir.*
> *- Alors, pourquoi ?, demanda-t-elle en scrutant Henri avec un air d'en savoir long.*
> *Il sourit :* ***- Disons que c'est par paresse.***
> *- Tu n'as jamais su ce que c'est que la paresse , dit-elle gravement ; elle secoua la tête : - il s'agit évidemment d'une résistance intérieure.»*[52]

On n'aurait pas cette ambiguïté avec *je dirais que c'est par paresse, c'est pour ainsi dire par paresse, je te dis que c'est par paresse.*[53]

La contribution de l'impératif est cruciale. *Nous disons* ne produit aucunement ces effets ; comparer :

---

[51] Nous nous appuyons sur une proposition de Denis Paillard : «Dans un énoncé à l'impératif, la relation prédicative […] est doublement polarisée […]. […] cette polarisation subjective signifie dans la théorie des repères que le coénonciateur a un statut de repère de la relation prédicative, tout comme l'énonciateur : l'un comme l'autre déterminent la relation.» Paillard 1992 : 82. Ici "énonciateur" et "co-énonciateur" paraissent renvoyer au couple locuteur-allocutaire, dans la mesure où l'auteur ne parle que de l'injonction – mais ces repères abstraits peuvent être incarnés tous deux par le locuteur. Cf. Culioli 1985 : 61-62. «Les locuteurs sont nettement séparés, distingués l'un de l'autre. […] D'un autre côté[…] énonciateur-coénonciateur [sont des] instances abstraites. […] Les énonciateurs sont des instances que j'appellerai séparables et non pas nécessairement séparées».

[52] S. de Beauvoir, *Les Mandarins* - 1954. Soulignons que *mettons* irait tout à fait bien ici également.

[53] Le cas de *on va dire* est abordé plus loin.

(70) Alors, ***nous disons****... 30 gr de racine de ginseng. - c'est ce qui est marqué.*
(71) Alors, ***disons****... 30 gr de racine de ginseng. - avec ça, si on le sent pas !*
(72) On nous a installé des machines réputées performantes, mais ***nous disons*** *que ça marche mal. Et n'essayez pas de nous en empêcher.*
(73) On nous a installé des machines réputées performantes, mais ***disons*** *que ça marche mal. En tout cas jusqu'à maintenant.*

La commutation est parfois possible avec *dirons-nous* :

(10) Qui sait si vous n'allez pas, dans un mouvement de charité inconsidéré, vous enflammer pour des idées soi-disant généreuses et, ***disons****, révolutionnaires ?*
(74) … des idées soi-disant généreuses et, ***dirons-nous****, révolutionnaires ?*

Mais *dirons-nous* est compatible avec un statut de "degré maximal de P dans le domaine de Q",[54] ce qui n'est pas le cas de *disons* :

(75) Alors c'est oui, cent fois oui dirons-nous !
(76) ?? Alors c'est oui, cent fois oui disons !

(77) « Le panais ressemble très fort au niveau goût à la carotte. L'association avec la tomate n'est pas terrible. mangeable ***dirons-nous****. »*[55]
(78) L'association avec la tomate n'est pas terrible. mangeable ***disons****.*
(79) L'association avec la tomate est surprenante, rafraîchissante… absolument délicieuse ***dirons-nous*** *!*
(80) ?L'association avec la tomate est surprenante, rafraîchissante… absolument délicieuse ***disons*** *!*

Sans épuiser la question, on peut considérer que la valeur modale du futur simple et de l'inversion expliquent ces rapports de synonymie locale. Dans les deux cas, s'opère une forme de mise à distance de P en tant qu'inscrite dans un projet de dire. Une étude systématique et exhaustive (traitant également de *dirions-nous*) reste à faire.

3.2.2. La désinence -ons

La contribution de la flexion est déterminante : *dis* et *dites* sont très loin de produire les mêmes effets que *disons.*
Nous considérerons à la suite d'Emile Benveniste que *(nous) -ons* renvoie à une instance subjective en lui assignant une position "énonciateur" dilatée.[56]
Considérons par exemple les cas où *nous -ons* réfère au locuteur :

(81) Dans cette introduction, nous nous sommes efforcée de...
(82) Nous, Roi de France., déclarons...

Les valeurs à l'œuvre dans (81) et (82) sont respectivement décrites comme "nous de modestie" et "nous de majesté". Ce que marque *-ons*, comme dans tous ses emplois, c'est que la position "énonciateur" n'est pas rapportée à un sujet envisagé dans son individualité. La

---

[54] Cette possibilité « extrême » de *dirons-nous* l'oppose en fait à *disons : « DXM : encore et toujours dirons nous ;). » (*www.psychonaut.com/post-37144.html?lang=en) *??DXM : encore et toujours disons. « Eh bien parfait dirons-nous car en fait… »*(www.ciao.fr) *?? Eh bien parfait disons car en fait…*
[55] www.marmiton.org/.../recette_gratin-de-panais-et-tomates_82150.asp.
[56] «[…] *nous* n'est pas un *je* quantifié ou multiplié, c'est un *je* dilaté au-delà de la personne stricte, à la fois accru et de contours vague. […] D'une manière générale, la personne verbale au pluriel exprime une personne amplifiée ou diffuse» Benveniste (1966 : 235).

valeur "multiple" (locuteur + allocutaire et/ou délocuté...) souvent associée[57] à *nous -ons* n'est qu'une conséquence de ce fonctionnement, la position "énonciateur" (origine de l'énoncé en tant qu'il est pris en charge) étant toujours un construit, et n'étant d'ailleurs pas rattachée forcément au locuteur.[58]
Aussi nous considérons qu'il n'est pas besoin de mobiliser l'allocutaire dans la description des propriétés de *disons.* Il suffit de considérer que la position « énonciateur » dilatée instanciée par le locuteur autorise tant une distance à son propre énoncé qu'un partage de la prise en charge de P.

3.2.3. disons (que) vs *je dirais, je dirai, on va dire (que)*

Les différences entre *disons* et *je dirais* ou *je dirai* sont assez manifestes, ces deux expressions ne donnant pas la même attitude énonciative.

S'il peut avoir des valeurs proches dans les contextes de reformulation, ***je dirai*** ne confère pas la même position au locuteur, et dans l'énoncé suivant, la perfidie serait moins évidente avec *disons* :

> *(83) « Il était passionné à l'époque par les théories de Xenakis... Je trouve que Xenakis est quelquefois intéressant... (ici Vallas laissa percer une nuance de venin courtois)...* ***je dirai,*** *souvent, bien plus dans l'exposé théorique et le discours d'intentions, que dans la réalisation elle-même..»* [59]

Vallas, avec *je dirai,* est un habile gestionnaire dosant son éloge. Avec *disons,* on aurait plutôt une hésitation sincère face à une exigence de dire au mieux, celle-ci ayant sa raison d'être hors du seul locuteur. Avec *je dirai,* si exigence il y a, elle a sa source dans le seul vouloir dire du locuteur.

Concernant ***je dirais****,* l'expression paraît moins restrictive que *disons* en cas d'hétéroreformulation :

> *(84) - C'est son mari ? - Son copain, disons.*
> *(85) - C'est son mari ? - Son copain, je dirais.*
> *(86) - C'est son copain ? - ??Son mari, disons.*
> *(87) - C'est son copain ? - Son mari, je dirais.*

Ce qui est en jeu est l'atténuation *vs* l'intensification, indifférentes avec *je dirais* et non avec *disons* :

> *(88) - « […] voulez-vous caractériser l'action que vous avez menée ce soir-là, monsieur Lartigues ? répondit Rovère, patient. Vous les avez molestés ? Battus ?*
> *- Heu, disons « corrigés », si vous écrivez « corrigés », je signerai, déclara Lartigues. »*[60]
> *(89) - Heu, je dirais « corrigés »…*
> *(90) - Vous les avez corrigés ? - Je dirais « battus », et pas qu'un peu !*
> *(91) - Vous les avez corrigés ? *- Disons « battus », et pas qu'un peu !*

---

[57] Ainsi chez Marie-Annick Morel (1989 : 89), on trouve : «[…] quant à *disons,* le locuteur considère que son interlocuteur s'accorde sur cette correction, en utilisant la première personne plurielle ("disons"). En fait, il pense que le consentement de ce dernier est déjà acquis et que son interlocuteur est en quelque sorte associé à la correction apportée.» On peut se demander si le locuteur est à ce point aux commandes de sa parole, ou si son attitude se construit plus ou moins consciemment au fil des signes qui lui adviennent.
[58] On trouve nombre d'emplois allocutifs (à valeur hypocoristique) de *nous ...-ons* pour lesquels supposer un locuteur associé au procès en jeu est inutilement coûteux.
[59] C. Roy, *La Traversée du Pont des Arts*, 1979.
[60] T. Jonquet, *Les Orpailleurs,* 1993.

Par contre, la proximité entre ***on va dire*** et *disons* est troublante. Leur comportement syntaxique est similaire : emplois recteur, recteur faible, en incise non recteur, avec ou sans *que*…. Certes, *on va dire (que)* ne s'emploie guère dans un registre de langue très soutenu, mais *disons (que)* est très courant dans le registre familier.

Nombreux sont les cas où l'on ne voit aucune différence interprétative :

> *(92) «Le drop est pas trop mal,* ***disons que*** *c'est mieux que rien. Dommage, […]. »*[61]
> *(93) «[…] un peu déçue sur le coup là, ca fait light quand même, surtout que le MP3 est le standard actuel…Bref,* ***on va dire que*** *c'est mieux que rien… »*[62]
> *(94) «Je n'en* [un maillot de bain] *mets pratiquement jamais (****on va dire*** *jamais) car mes vacances se passent généralement à la campagne.»*[63]
> *(95) «Waww j'ai rarement (****disons*** *jamais) vu de si belles photos au Caveau […].»*[64]

Est-ce à dire alors que la différence de tense et de personne serait dans ce cas négligeable ? Comme beaucoup de tenses (futur simple, imparfait…), *aller + inf* a une valeur modale :

> *(96) Oh lui, il va te réparer tout ce que tu veux mais attention ça tient 3 jours*

Alors que l'impératif met en balance P et non P, *aller + Inf* pose P à distance mais dans la continuité de ce qu'on pourrait appeler l'état de choses garanti, au moment de l'énonciation lorsqu'on a une valeur temporelle, du point de vue du sujet de l'énonciation si la valeur est plutôt modale.

Le pronom *on* renvoie à une entité subjective sans prendre en compte une altérité énonciateur / co-énonciateur / non-personne. De même que *nous, on* peut référer à diverses places d'interlocution : locuteur, locuteur + allocutaire et/ou délocuté, allocutaire…
Mais si *nous* construit une position "dilatée", cette position définit une zone qui a un extérieur : *nous* suppose une subjectivité autre. Ce n'est pas le cas de *on* dont le propre est justement de situer l'entité à laquelle il réfère hors altérité - tout en la donnant comme éminemment subjective.[65]

On voit que si les deux tenses et les deux personnes ont quelque chose en commun, certaines différences devraient empêcher *disons* et *on va dire* d'être totalement interchangeables.

Lorsqu'on a une attitude authentiquement incertaine, dans un contexte d'hésitation, *disons* nous paraît meilleur que *on va dire,* alors qu'un commentaire ironique favoriserait *on va dire* :

> *(97) «Sud Ouest - Avez-vous été surpris par la non-sélection de Pépito Elhorga ?*
> *Anthony Floc -.* ***Disons que*** *oui et non à la fois. Je pense que les sélectionneurs connaissent déjà bien les qualités de Pépito Elhorga et ont préféré appeler quelqu'un d'autre pour le mettre à l'essai.»*[66]
> *(98) «... Quant au peintre, il se moque des retombées de l'exposition. « J'ai des milliers de clients dans le monde. Alors mes tableaux, tu vois, tu les achètes ou pas... » (Ben dans ce cas* ***on va dire*** *plutôt pas.)»*[67]

---

[61] Blog, Mai 2010.
[62] XavboxDs.com, 2008.
[63] Blog, juin 2009.
[64] Blog, Févr 2010.
[65] Nous ne pouvons étayer davantage ces considérations, données et analyse faisant l'objet d'un travail sur les pronoms personnels (à paraître) que nous tenons à disposition. On pourrait dire que si *nous* désindividualise, *on* désingularise (alors que *il* désubjectivise, et *ça* déshumanise - référant à un être humain).
[66] *Sud-Ouest*, 27.01.2007.

Il semble qu'on ne puisse avoir une interprétation de type "faisons un effort, pour être plus précis…" avec *on va dire* :

(99) Je suis franc-comtoise, disons jurassienne.
(100) ? Je suis franc-comtoise, on va dire jurassienne.

Cela va de pair avec une forme de détachement du locuteur quant à l'enjeu de bien dire le monde, alors qu'au contraire *disons* s'accommode mal d'une attitude désinvolte :

(101) C'est pas fini ? Il manque les décorations ? Tant pis on va dire que c'est bon !
(102)? C'est pas fini ? Il manque les décorations ? Tant pis disons que c'est bon !

Il ne peut être question avec *disons* de "faire comme si". Aussi la vérité de P est-elle toujours possible dans :

(69) «- Alors, pourquoi ?, demanda-t-elle […].
Il sourit : - ***Disons que c'est par paresse.***
- Tu n'as jamais su ce que c'est que la paresse[…].»

Par différence, *on va dire que c'est par paresse,* n'a pas la même subtilité : la fausseté de P est plus que probable, P permettant surtout de se débarrasser de la question.[68]

4. POUR CONCLURE, DISONS…

Avec *disons,* on envisage le dit P comme répondant à une exigence (il faut dire) et dans le même mouvement comme à distance d'une formulation plus satisfaisante.
Le locuteur occupe une position "énonciateur" dilatée prenant en charge P comme ce à travers quoi l'écart entre tout énoncé (dont Q en cas de reformulation) et un énoncé idéal, peut être non pas comblé, mais dépassé.[69]
Le locuteur apparaît à la fois comme totalement impliqué dans la prédication (pas de "faire semblant", contrairement à *on va dire, mettons*) et manifestant que la nécessité de dire n'est pas de son seul ressort (vs *je dirais, je dirai*).

Selon le degré de figement de *disons,* l'attitude du locuteur sera déterminée (il faut avancer, j'en prends la responsabilité - cf. "nous de majesté") ou hésitante (certes ce n'est pas l'idéal mais je le dis - cf. "nous de modestie").
Ceci pourrait être lié au type d'interaction entre les composantes de l'expression, du plus platement compositionnel : le verbe *dire* "mis à l'impératif" - au plus étroitement imbriqué, allant jusqu'à "l'impératif à la sauce *dire*"[70] - où l'occurrence de *disons* ne fait que manifester une forme d'insécurité discursive.

---

[67] *L'Express*, 15 mai 2009.
[68] Les remarques de ce paragraphe paraissent étayées par les résultats de Google aux demandes suivantes : *disons plus précisément* : 5150 (*on va dire* 1) ; *disons pour te répondre* : 1560 (*on va dire* 0).
[69] Nous reprenons ce terme à Jacqueline Authier-Revuz : «Mais de façon très générale, c'est à une réserve potentielle sur le terme X visé que l'impératif répond par une injonction au couple je-tu de dépasser cette réserve : le *disons X'* et toutes ses variantes, relèvent d'un *disons X' même si.*» (1995 : 185) [L'auteure souligne] Notre description est compatible avec la glose "disons X', même si", mais elle diverge nettement quant à la valeur injonctive de l'impératif, et à l'association de *-ons* au "couple je-tu".
[70] Tout comme *repêcher son portefeuille* est bien davantage "*re-* son portefeuille à la manière *pêcher*", que "pêcher à nouveau son portefeuille".

Il n'y a pas de rupture ou de différence fondamentale entre les emplois de *disons* dans les reformulations et les autres. Témoin, ce cas où l'on oscille au bord de la reformulation :

> *(103) « On vous reproche… non, vous n'aimeriez pas ce mot… **disons**, un travail d'amateur, un peu désordonné, dont les résultats, eux, sont indiscutables.»*[71]

Ceci fait écho au propos de Claudine Normand sur le travail d'ajustement à l'œuvre dans les énoncés, particulièrement adapté au fonctionnement de *disons* : « C'est pour [des] raisons de structure, associant le choix à la contrainte, que nous proposons de dire que *la paraphrase est dans la phrase, la reformulation dans la formulation. »*[72]

Dans tous les cas *disons* souligne, dans la mise en œuvre de la langue pour rendre le monde (le rendre tout court, mais aussi le rendre partageable, et parfois le faire se rendre), un écart entre P et ce qui serait "le bon rendu", un énoncé idéal que l'on se résout à n'atteindre pas.
Dès lors, P reformulant n'invalide pas totalement Q reformulé, mais va le situer rétroactivement comme plus éloigné que P de cette figure de l'inatteignable, constituant à la fois le manque et le moteur de l'énonciation.

Evelyne SAUNIER
Université Paris-Descartes

Références

AUTHIER-REVUZ J. (1984), «Hétérogénéité(s) énonciative(s)», *Langages* 73, p. 98-111.
AUTHIER-REVUZ J. (1988), «Non-coïncidences énonciatives dans la production du sens)», *LINX* 19, p. 25-29.
AUTHIER-REVUZ J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire,* Paris , Larousse, Tomes I et II.
BENVENISTE E. (1966), «Structure des relations de personne dans le verbe», *Problèmes de linguistique générale 1,* Paris, Gallimard [1946].
BLANCHE-BENVENISTE Cl. (1988), «Constructions verbales "en incise" et rection faible des verbes», *Recherches sur le français parlé,* 9, p. 53-73.
CULIOLI A. (1985), *Notes du séminaire de DEA 1983-1984,* Poitiers : Université de Paris VII, DRL.
FRANCKEL J.-J. (1998), «Au cœur de l'indicible : le verbe *dire*», *LINX,* N° spécial, p. 53-69.
GÜLICH E., KOTSCHI Th. (1983), «Les marqueurs de la reformulation paraphrastique», *Cahiers de linguistique française* 5, p. 305-346.
KHATCHATOURIAN E. (2008), « Les marqueurs de reformulation formés à partir du verbe *dire* », *La Reformulation, Marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives,* Dir. Le Bot, Schuwer, Richard, P.U.Rennes, p. 19-33.
MOREL M.-A. (1989), *Analyse linguistique d'un corpus de dialogues homme-machine,* Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
MURAT M. , CARTIER-BRESSON B. (1987), «*C'est-à-dire* ou la reprise interprétative», *Langue française* 73, p. 5-15.
NORMAND Cl. (1987), « Des mots sous et sur les mots », *Études de linguistique appliquée* 68, p. 5-13.
PAILLARD D. (1992), «Repérage : construction et spécification», *La théorie d'Antoine Culioli : ouvertures et incidences,* Paris : Ophrys, p. 75-88.
ROSSARI C. (2000), *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification,* Presses Universitaires de Nancy.
SAUNIER E. (1996), *Identité lexicale et régulation de la variation sémantique. Contribution à l'étude des emplois de* mettre, prendre, passer *et* tenir. Thèse, Université de Paris X - Nanterre.
SAUNIER E. (1998), «Contribution à une étude de l'inchoation : *se mettre à +inf.* Contraintes d'emploi, effets de sens et propriétés du verbe *mettre*», *Cahiers Chronos* 4, p. 259-288.
TESTON-BONNARD S. (2008), «En français parlé, *je veux dire* est-il toujours une marque de reformulation ?», *La Reformulation, Marqueurs linguistiques, stratégies énonciatives,* Dir. Le Bot, Schuwer, Richard, P.U.Rennes, p. 51-67.

---

[71] A. Camus, *Les Justes,* 1950.
[72] Normand 1987 : 11.